



Bellevigne-en-Layon

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de maîtrise d'oeuvre des travaux

Marché en procédure adaptée

REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE SALLE DE SPORT ET SALLE DE LOISIRS DE CHAMP-SUR-LAYON

Numéro de Marché : 2025-E-05



Commune de BELLEVIGNE-EN-LAYON

4 Place de la Mairie - THOUARCE - 49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Tél : 02 41 54 15 15

Courriel : mairie@bellevigneenlayon.fr

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Mairie de Bellevigne-en-Layon

4 place de la Mairie

Thouarcé

49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Téléphone : 02.41.54.15.15

Adresse internet : <https://www.bellevigneenlayon.fr/>E-Mail : mairie@bellevigneenlayon.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :REHABILITATION SALLE POLYVALENTE CHAMP-SUR-LAYON - REHABILITATION DE LA SALLE
POLYVALENTE SALLE DE SPORT ET SALLE DE LOISIRS DE CHAMP-SUR-LAYON

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

Forme du marché : Marché(s) à tranches optionnelles

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Tranche Ferme (tranche ferme)

Enveloppe financière des travaux 1 100 000.00 euros HT (en chiffres)

Tranche Optionnelle (tranche optionnelle)

Enveloppe financière des travaux 1 100 000.00 euros HT (en chiffres)

Code NUTS : FRG02

CPV global à la consultation

CPV principal : 71200000-0

CPV additionnel 1 : 71221000-3

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Les prestations font l'objet de 2 tranches :

Tranche Ferme (tranche ferme)

Tranche Optionnelle (tranche optionnelle)

La mission est constituée des éléments suivants :

Tranche Ferme (tranche ferme)

- Etudes de diagnostic (DIA) ;
- Avant-projet sommaire (APS) ;
- Avant-projet définitif (APD) ;
- Etudes de projet (PRO) ;

Tranche Optionnelle (tranche optionnelle)

- Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des marchés publics de travaux (AMT) ;
- Etudes d'exécution (EXE) ;
- Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) ;
- Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée prévisionnelle de 30 mois.

La tranche Ferme commence à compter de la date de notification du marché.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Concernant la tranche Ferme : Il n'est pas prévu d'avance.

Concernant la tranche Optionnelle : Il n'est pas prévu d'avance.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 2 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens. Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché public ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché public.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Prestations réservées

Les prestations du marché sont réservées en vertu des dispositions administratives suivantes :

Concernant le ou les architectes : Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

Visite sur site facultative

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés qui suivent :

| Critères | Pondération |
|--|------------------|
| VALEUR TECHNIQUE | 50 points |
| <i>Aptitudes de l'équipe dédiée à la réalisation des prestations</i> | <i>15 points</i> |
| <i>Pertinence de l'organisation et du mode opératoire choisi pour la réalisation de l'ensemble des prestations</i> | <i>15 points</i> |
| <i>Qualité des références similaires présentées</i> | <i>10 points</i> |
| <i>Qualité de la perception du programme</i> | <i>10 points</i> |
| PRIX | 50 points |

Modalités de mise en oeuvre des critères

1. Le critère **VALEUR TECHNIQUE** est défini par les sous-critères qui suivent :

Précisions sur le critère : Fondée sur les éléments du mémoire technique et appréciée selon les sous-critères suivants :

Apprécié au vu des informations suivantes : Mémoire technique

1.1. Sous-critère Aptitudes de l'équipe dédiée à la réalisation des prestations

Apprécié au vu des informations suivantes Expérience professionnelle des intervenants, complémentarité des profils

1.2. Sous-critère Pertinence de l'organisation et du mode opératoire choisi pour la réalisation de l'ensemble des prestations

Apprécié au vu des informations suivantes Qualité de l'équipe projet dédiée, évaluation des temps de travail par membre de l'équipe projet, Description du mode opératoire proposé, Prise en compte du planning prévisionnel

1.3. Sous-critère Qualité des références similaires présentées

Apprécié au vu des informations suivantes Evaluation des références significatives présentées

1.4. Sous-critère Qualité de la perception du programme

Apprécié au vu des informations suivantes Mise en évidence des enjeux du site, Mise en évidence des enjeux techniques, Prise en compte des enjeux environnementaux, Prise en compte de l'enveloppe financière

2. Critère **PRIX**

Précisions sur le critère : Le critère prix est calculé sur la base des prix HT par application de la formule suivante :

$50 \times (\text{Prix du moins disant} / \text{prix du candidat})$

Apprécié au vu des informations suivantes : Elements produits dans l'acte d'engagement

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2025-E-05

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/05/2025

Date limite de réception des offres : 16/06/2025 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Par mandat administratif et virement bancaire.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Informations sur les options : #INDEFINI#

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nantes

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Conformément à l'article L2421-4 et L2421-5 du livre IV du code de la commande publique, le programme de l'opération et l'enveloppe financière prévisionnelle peuvent évoluer, par voie d'avenant, pendant les études d'avant-projet.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des plis.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Bellevigne-en-Layon - Commande Publique
Correspondant : LEPAGE Nathalie
Adresse : 4 place de la Mairie
Thouarcé
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON
Tél : 02.44.10.59.28
Courriel : commande.publique@bellevigneenlayon.fr